

# COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE

DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL ET DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE BORDEAUX

[www.bordeaux-expert.com](http://www.bordeaux-expert.com)

*Le Président*  
Mme Nathalie MALICET-  
GUERMEUR

*Le Directeur de la formation*  
M Gilbert LABROUSSE

## SESSION de FORMATION

**Vendredi 5 octobre 2018**



Pôle juridique et judiciaire  
Amphithéâtre DUGUIT  
35 Place Pey Berland  
33000 Bordeaux

La Compagnie des Experts de Justice du ressort de la Cour d'appel et du Tribunal Administratif de Bordeaux vous propose, dans le cadre des acquisitions de connaissances auxquelles doivent satisfaire les experts, une session de formation sur le thème :

« LES DIFFICULTES DE L'EXPERT,

NULLITES ET SANCTIONS EN EXPERTISE CIVILE»

Cette session est ouverte à tous les experts inscrits qui le désirent « Probatoires ou Quinquennaux » ainsi qu'aux éventuels postulants.

Pour des raisons de sécurité sur le site, et en complément de votre inscription préalable, vous devrez présenter une pièce d'identité lors de la signature de la fiche de présence.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront enregistrées par ordre de réception, avant le 25 septembre.

Programme prévisionnel :

Matin 9H à 12H

Les difficultés liées aux délais  
L'ambiance conflictuelle  
L'accès à l'objet du litige  
Les allégations de partialité  
L'expert judiciaire, l'expert de partie  
Le recours à un sapiteur  
Le remplacement de l'expert  
L'ordonnance commune et l'extension de mission  
La communication des pièces par un tiers  
Les cas de nullités de l'expertise  
Les sanctions disciplinaires encourues

Après-midi de 14H à 17H

Témoignages d'experts. (Organisation de réunions en situations conflictuelles, Problèmes dans le déroulement de l'expertise, problèmes rencontrés avec les magistrats..)

Le point de vue de l'avocat.

Le point de vue du magistrat.

Gilbert LABROUSSE

Nathalie MALICET- GUERMEUR

*Pour information, cette formation est susceptible d'être financée par votre fonds d'assurance formation. Pour tout renseignement, contacter Monsieur Bruno DUGAD (Tel : 05 56 43 23 01).*